

Les Devoirs Eucharistiques du Prêtre (1)

Regem apostolorum Dominum, venite adoremus. (Ex. Com. Apost.)

Le Verbe éternel n'a paru parmi nous sous forme humaine et visible qu'à un moment donné de l'histoire; mais c'est tous les jours qu'il descend sur la terre en des milliers de lieux à la fois, sous la forme sacramentelle. Ainsi l'a voulu le Seigneur. Seulement, quand il donna mission à ses apôtres et à leurs successeurs de l'immoler, Lui, leur roi, en victime sur l'autel, il ne les a nullement déliés de l'obligation de lui rendre là les honneurs qui sont dus à un roi. Dans l'état d'humiliation eucharistique où il s'abaisse, le Fils de Dieu exige qu'on lui garde le respect qui lui convient, car il n'y a pas renoncé. Il veut surtout qu'on lui prépare un habitacle digne et décent. La ville de Bethléem n'eut point part à ses faveurs parce qu'elle ne daigna pas l'accueillir: *in propria venit, et sui eum non receperunt*. Tous ceux par contre qui le reçurent — *quotquot autem receperunt eum* — furent traités avec une générosité royale — *dedit eis potestatem filios Dei fieri*.

I

Le Grand Chambellan du Roi Eucharistique.

Le palais du roi eucharistique, c'est l'église; la salle du trône, le chœur; son grand chambellan, le prêtre. Et notez bien qu'il ne s'agit pas là d'une pieuse fiction, mais de l'entière vérité, de la pleine réalité.

(1) Ces considérations sont extraites d'une conférence de S. E. le cardinal Vaughan sur les grands devoirs eucharistiques du prêtre. A la veille de leur Congrès national, nous ne saurions offrir aux membres de l'Association des Prêtres-Adorateurs un sujet de méditation mieux approprié.